

Prévenir et gérer les situations de violence en établissement social ou médicosocial

Enjeux

Les situations de violence mettent en jeu, et souvent à mal, l'institution et l'ensemble des professionnels.

Elles peuvent provoquer des réactions primaires, souvent guidées par des peurs conscientes ou inconscientes, ou des approches éducatives inadaptées aux nouveaux publics.

Il s'agit donc tout d'abord de prendre du recul, de les resituer dans une analyse multifactorielle.

La réponse aux situations concrètes de passage à l'acte violent peut ainsi en respecter toute la complexité et éviter des réponses inadaptées.

Objectifs

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables de :

- Analyser les facteurs psychologiques et institutionnels de la violence
- Intégrer leurs pratiques dans le cadre législatif et réglementaire relatif aux situations de violence en institution : droit des usagers et droit des salariés, recommandations de la HAS.
- Prévenir et gérer les situations de violence en utilisant et en améliorant les outils institutionnels et les pratiques individuelles

Public

Les situations de violence mettant en jeu l'ensemble d'une institution. Cette action de formation peut donc s'adresser en intra à l'ensemble des professionnels d'un établissement ou service. Elle peut aussi être organisée en formation inter avec une animation de groupe différente qui prend en compte la variété des expériences et des pratiques.

Contenus et méthodes

Alternance d'études de cas fournies par le formateur et les participants, éclairages théoriques et mises en situation, construction d'un protocole de prévention et de gestion de situations de violence.

Il sera aussi utile d'utiliser des techniques de mise en situation (jeux de rôles) afin d'intégrer dans l'analyse des situations la mise en jeu corporelle (distances, regards, techniques de protection de soi et de l'autre) caractéristique des situations de passage à l'acte et de l'interaction qu'ils provoquent.

Les questions d'éthique seront capitalisées au cours des études de cas et traitées sous forme de débat.

La formation se conclura par l'élaboration d'un protocole de prévention et de gestion des actes de violence en institution, conformément au décret 2003-1095 et à la recommandation de la HAS intitulée « conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses ».

Durée

La formation peut prendre la forme d'un séminaire d'une journée ou de modules successifs sur 5 à 6 journées ou demi-journées.